LE DEVENIR PARTAGÉ DU CADRE DE VIE À SAINT-MÉDARD

Citations

Le fruit de ce travail est issu d'une réflexion et d'une production collectives entre habitants, techniciens élus et paysagistes. Pour le souligner, les résultats, sous forme de document ou de texte, sont argumentés par des citations extraites des échanges qui ont pu se tenir au cours de l'année passée, depuis les entretiens individuels jusqu'aux ateliers. Vous les trouverez dans les bulles de couleur verte. Par exemple :

« Je vais faire mes courses au bourg, c'est comme ça que je l'appelle. » Un habitant

Saint-Médard, quartier de l'agglomération montoise

« Saint-Médard, c'est une des entrées principales quand on arrive de Saint-Pierre-des-Corps. Ce quartier est vraiment vivant et doit être connecté au reste du Mont-de-Marsan. »

Réseau de circulation entre la périphérie et le centre de l'agglomération.

« En fait Saint-Médard c'est pas un quartier fait à fait comme les autres. C'était une commune indépendante qui a été rattachée à la ville. Le quartier a vu histoire en lui même. Ils pensa qu'il y a un sentiment appartenance à ce quartier plus vif que dans les autres quartiers. » Un élu

Les principales voies de communication au sein du quartier.

« Le problème avec ce centre commercial c'est qu'il est complexe à aborder. C'est dangereux. Ok, y a pas d'accidents. Il est protégé par des gens qui vont à pied. Mais je préfère vire garer au centre ville et marcher le bas. » Habitante

« Tous ces petits espaces sont agréables. Les vendeurs, je vois trois ans et les découvrir- mais c'est pratique pour traverser le quartier. » Un habitant

« Il y a des gens qui n'osent pas prendre le vélo parce qu'il y a des zones qui ne sont pas protégées. » Un habitant

« Le centre commercial est fréquenté par tout le quartier. Je quartier c'est pas des gens qui passent pour le pour rentrer chez eux dans un autre quartier. » Un élu

« La petite rue/place avec soit importante. Ce Elle mène au centre ville, mais elle ne fait que traverser. on ne peut pas regarder le centre du quartier. » Une habitante

« Le lance le défi a remporté qu de se déplacer en poussette dans le quartier. C'est compliqué. Les trottoirs pas de cous en hauteur. » Une habitante

« Lorsque je rencontre des amis en faisant mes courses, on ne peut pas s'asseoir, alors on discute contre le capot de la voiture. » Une habitante

Enjeux de paysage et de territoire

Un esprit de village

Le point de vue qui semble faire l'unanimité parmi tous les participants/habitants, élus et paysagistes/techniciens est l'esprit de village ressenti dans le quartier. L'ensemble des participants a exprimé cette sensation d'être dans un quartier, en revendiquant cette particularité au sein de l'agglomération.

L'esprit de village est essentiellement illustré par la présence des pôles culturel et commercial. De plus, l'histoire du quartier, ancienne commune rattachée à la ville, participe à cette image et représentation, bien que les habitants semblent tous être fiers de leur appartenance à la ville.

De plus, les participants ont exprimé le fait que de nombreux habitants viennent régulièrement dans le quartier, essentiellement pour faire leurs courses et profiter de cette spécificité du quartier. Cela dit, de nombreux usagers des commerces du quartier y passent seulement et n'arrêtent rapidement.

Cet esprit de village est renforcé par des paysages particuliers, structurés par le Midou et la voie verte, reconnus comme une des qualités du quartier.

Le Midou, le Bourg, le Nahuques et la plaine de jeux, équipements profitant aux habitants hors l'agglomération, font aussi partie des paysages exprimés comme propres à Saint-Médard. Une large majorité des participants ont souligné d'emblée le caractère hautement symbolique du parc de Nahuques.

Pour comprendre la construction et le fonctionnement des paysages de Saint-Médard, l'appréhension de ces éléments paysagers paraît incontournable.

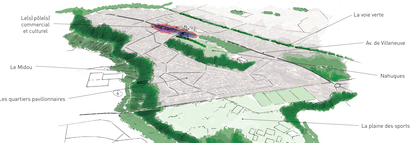

« C'est un petit village dans la ville. » Habitante

« Je vais faire mes courses au bourg, c'est comme ça que je l'appelle. » Habitant

« Cela me fait plus penser à une petite ville ou à un grand village qu'à une agglomération. » Commerçante

« C'est un des quartiers privilégiés de la ville. » Habitants

« Un terme d'entrée de ville c'est à ce niveau cette de pôle attractif commercial qui est la quartier Saint-Médard. » Élu

Enjeux : valoriser le cadre de vie du quartier et son offre commerciale, apaiser les espaces publics du centre, renouveler les pratiques de circulation

« Les gens arrivent le lieu de l'avenue Villeneuve en passant par le rond de l'hôtel Ibis pour rentrer à Rond Point. Ils ne connaissent rien. Il y a beaucoup de passage. » Une habitante

À l'échelle du quartier

« C'est le lieu de fait les filles à 18 Médard C'est le lieu de fait les filles. Avant le lieu de sortie hors du quartier. » Un habitant

« Le Midou, je pensais elle voir ce ressaut c'est agréable. Il était pas de fait elles sont qu'il est à 50m même pas. » Une habitante

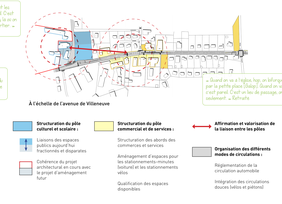

À l'échelle de l'avenue de Villeneuve

« Ouvert le dimanche matin à l'église, hop, on bifurque et on passe par la petite place (Galop). Quand on va à l'école, c'est parad. C'est un lieu de passage, on le traverse seulement. » Retraité

Structuration du pôle culturel et scolaire :
- Liaisons des espaces publics hétérogènes et fractionnés et disparates
- Cohérence du projet architectural en cours avec le projet d'aménagement salur

Structuration du pôle commercial et de services :
- Structuration des abords des commerces et services
- Aménagement d'espaces pour les stationnements minutes (isolant) et les stationnements vélos
- Qualification des espaces disponibles

Affirmation et valorisation de la liaison entre les pôles
- Réglementation de la circulation automobile
- Intégration des circulations douces (vélos et piétons)

Organisation des différents modes de circulations :

« Le problème avec le centre commercial c'est qu'il est compliqué à aborder. C'est dangereux. Ok, y a pas d'accidents. Il est protégé par des gens qui vont à pied. Mais je préfère vire garer au centre ville et marcher le bas. » Habitante

ENJEUX DE VALORISATION

Valorisation du caractère de « village » du quartier

Les espaces résiduels ou micros espaces disponibles dans la trame résidentiel

ENJEUX DE LIAISON

Valorisation des espaces paysagers du quartier en les reliant au centre

Liaisons prioritaires : pôle commercial / pôle culturel + pôle com / voie verte

Liaisons secondaires : pôle com / Midou + pôle com / quartier sud (collège)

ENJEUX DE REQUALIFICATION

Requalifications prioritaires

Le centre

Les entrées

Requalifications secondaires

Les rues directement affectées par les itinéraires « mains »

Préservation de la fluidité du trafic sur l'entrée Est de l'agglomération même si ralentissement

Trois territoires pour agir dans le temps

Trois grandes phases d'action à l'échelle du quartier :

1. Liaison des pôles culturel et commercial
2. Requalification des espaces publics du lotissement reliant le centre et le Midou
   - Aménagement de liaisons douces entre la voie verte et le centre
   - Gestion arborée de la voie verte
3. Aménagement « doux » des berges du Midou

Principes d'aménagement

5 grands principes pour structurer le projet

Une fois l'analyse des paysages effectuée et les enjeux définis, les principes d'aménagement du quartier ont été soulevés.
Le contexte paysager du pôle commercial a orienté les débats de notre groupe de participants vers différentes questions d'aménagement. Cinq grands principes ont été retenus. Les thématiques ont guidé notre travail jusqu'à la fin de la démarche. Abordées une à une au cours des ateliers, elles ont permis d'aboutir à l'esquisse :

Le projet d'aménagement du quartier St Médard se décompose en différentes phases et différentes orientations. Ici nous vous exposons la première orientation qui concerne la requalification du secteur central du quartier.

Une orientation en deux temps, à l'échelle du quartier :
1. AFFIRMER L'UNITÉ CENTRALE DU QUARTIER

- Liaison des deux polarités
- Requalification et pacification des espaces publics « circulation / stationnement / sécurité routière »
- Valorisation des entrées des vendées et des seuils des commerces
- Marquer les entrées du centre
- Clarifier la lisibilité des accès et la distinction espaces publics / privés

2. VALORISER L'ENTRÉE EST DU QUARTIER

- Sécurisation des circulations
- Sécurisation du carrefour Av. de Villeneuve / Eglise
- Gestion de la continuité des liaisons douces (piétonnes et cyclistes)

Les trois secteurs d'action

La circulation motorisée

« On pourra pas faire un rue aspaze partage parce que il est une départementale mais on peut avoir une zone 30 avec un aspect rond qui donne plus une impression de place. » Un fonctionnaire

- Marquer le caractère particulier du centre commercial par le réglementation : implantation d'une zone 30 et du lotissement mixte « espace partagé » mixte entre automobilistes à ralentir.
- Sans limiter la vitesse dans les parties est et ouest, il s'agit d'éviter le danger en séparant les flux sur la mobilité d'une rue « en tube » : piétons et vélos séparés des véhicules motorisés par une bande de plantation et des trottoirs surélevés.

Espace partagé - Donner la priorité au piéton
Structuration d'un espace central comme une place, homogène, limité à 30 km/h, espace ouvert, sans trottoir

Rue "en tube" - écarter le danger
- Limitée à 50 km/h
- Séparation des modes de circulation (végétation, trottoirs)
- Plantations en alignement

Les circulations cycles

La parti pris est de séparer les sens de circulation vélos de chaque côté de l'avenue de Villeneuve afin de privilégier le confort des cyclistes :

- Éviter les traversées et les croisements de flux cycles / voitures.
- Limitation de la vitesse cycle en espace central afin de favoriser la cohabitation des usages piétons et cyclistes
- Valoriser les entrées des vendées

Amorcer la valorisation de la liaison avec la voie verte

Aujourd'hui un aménagement privilégiant l'accès voiture : problèmes de stationnement, de circulation, de sécurité, écologique, etc.

« C'est sûr que si on pouvait plus rétablir le sens il y aurait moins de soucis et de problèmes de stationnement. » Un habitant

Demain une desserte pour la voiture, le piéton et la cycliste

Le stationnement

Mobile intermédiaire choisi entre le parking concentré en « poches » et le stationnement diffus le long des rues pour une nouvelle répartition du stationnement :

- Le Stationnement en long

Privilégié pour libérer les parties des commerces mais le nombre de places reste le même.

- Les poches de stationnement

Au nombre de 3, elles sont réparties dans 2 îlots de l'avenue et permettent de libérer les espaces public et de réduire les nuisances liées à la domination de la voiture.
2 poches sont créées, devant la boulangerie et l'épicerie et à côté de la poste

Inviter aux nouvelles pratiques

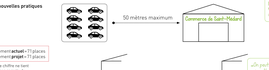

« On a fous pris des nouveaux habitudes : on arrive à la boulangerie, on se gare devant : on reste sur rue/le sens regardier. » Un habitant

« On peut pas faire un aménagement qu'soit comme c'est aujourd'hui, avec des voitures partout. Si on est là, c'est pour changer qu'a. » Une habitante

« Il n'y aura jamais assez de places de parking. Vous imaginez la bande de 5 x 2 dans le parking devant la Poste ? » Un commerçant

Les salons urbains

Espaces de vie, de rencontre, destinés à favoriser la perception du lieu en tant que « place de village » et à favoriser le confort et l'espace public et au calme de vie.
Moyen de valorisation et d'inclusion à utiliser des modes de déplacements alternatifs à la voiture. Éléments repères du lieu permettant la lisibilité du cheminement de l'espace et la sécurisation du piétons.
- Marquage des traversées piétonnes et des vendées ; plantation d'arbres repères, d'une végétation spécifique, d'éléments de mobilier au lieu et de mobilier (bancs, chanas, luminaires, etc.).

Principe schématique du salon urbain

La stratégie de plantation

Mise en place d'une stratégie végétale dans le but de renforcer le lecture du site : typologies spécifiques à chaque secteur, place du village, avenues et pôle culturel.

Secteurs est et ouest
- Arbres d'ombrage : carbouliers, séparant les circulations piétons/cyclistes de la route.
- Plantation d'arbres de haute-tige permettant l'ombrage des circulations piétons et servant aux repères dans le quartier et à arrêter dans la centre.
- Arbres d'ornement : plantations de massifs, square et arbres isolés au niveau de l'école.

Secteur central
- 2 typologies végétales : plantations bosses d'arbustes et de vivaces formant les salons urbains, arbres repères et arbres d'ombrage.

« Mon pour le centre de la végétation ou mais pas trop et pas trop haute, laisser voir pour mieux voir et circuler simplement. » Une habitante

Esquisse pour le devenir du quartier Saint-Médard

Le devenir de Saint-Médard

Plus qu'un simple aménagement d'espaces publics, le projet de requalification du quartier Saint-Médard, à travers cette première étape de réaménagement du pôle commercial, propose un renouveau des pratiques du territoire, notamment des modes de circulation.

L'organisation de l'espace pôle plus de place au piétons et aux cyclistes tout en respectant la présence des véhicules motorisés et des stationnements nécessaires à la fréquentation du commerce. Par la valorisation des vendées et de leurs accroches à la porte cycliste de l'avenue de Villeneuve, il s'agit de rendre plus confortable le réseau de cheminements doux et d'encourager les déplacements piétons et cyclistes.
Le parking est réorganisé, afin de l'espace piéton, proposant diverses assises et permettant repos et rencontres. Ils sauvegardent également le fonctionnement du lieu en accompagnant les entrées de vendées et les traversées de l'avenue
Ce projet, conçu au cours de l'année passée par les participants, habitants, commerçants, techniciens, élus et paysagistes, vise aussi à améliorer le cadre de vie et le devenir du quartier en associant confort des modèles et des espaces de vie sociale.

LE PÔLE GALOP

Le square Galop sera Sécurisé et mis en valeur de manière à constituer un trait d'union affirmé entre le pôle commercial et le pôle culturel. Il sera agrémenté d'un nouvel espace de vie (boulodrome, jeux pour enfants), et traversé par de nouveaux cheminements piétons. Les plantations larbres, massifs et végétaux seront
Lanimé de l'école sera sécurisée, et de nouvelles places de parking implantées sur l'allée du Château de Nahuques.
Le parking sera enfin réorganisé, et son entrée revalorisée (plantations).

Le parvis des commerces

« C'est une qui souvent pendant qu'on fait les courses on rencontre en voiture et on amorcer bien discter mais il y a pas vraiment d'endroit pour s'arrêter. On pourrait mettre des bancs. » Une habitante

La restauration ambulante

La vennelle piétonne et le parking public

« La travaille (du square Galop) c'est la première chose qu'on voit en passant par la, alors il faut qu'elle prenne en faire passer de la végétation dessus pour faire une jolie entrée. » Un habitant

L'AVENUE

Sur la partie Ouest, la vitesse sera limitée à 30km/h. Des arbres d'alignement seront plantés le long de la voirie. Les circulations piétonnes, cycles et voitures seront clairement séparées. Côté automobile, un nouveau cadrage des durées des feux permettront de rendre le trafic plus fluide.
La réduction de l'emprise de la voirie, face au comité des fêtes, libère un espace de vie supplémentaire et permettre le prolongement du mail de platanes actuel (galop).

LA « PLACE »

Un des objectifs principaux de l'aménagement du pôle commercial est d'affirmer son caractère de « place de village ».
Pour cela, la vitesse y sera limitée à 30km/h. Des plates-formes surélevées, à l'est et à l'ouest, marquent l'entrée dans cet espace et réduisent la vitesse des voitures. Sur l'ensemble du centre, la chaussée et les trottoirs seront au même niveau, pour uniformiser l'espace, marquer un contraste avec les autres secteurs et favoriser les circulations piétonnes.
Des « poches » de stationnement seront créées ou affirmées des deux côtés de l'avenue de Villeneuve (« Zanchettin », la poste, « épicerie/boulangerie » et « Galop »). Elles permettent de libérer l'espace public et de ne pas gêner la circulation sur l'avenue de Villeneuve.
Une réduction de la largeur de la chaussée permettra de libérer de l'espace et créer des gares confortables devant les commerces.
Quatre traversées piétonnes, marquées par des arbres repère et de l'éclairage, seront aménagées. Au droit des ces traversées, en lien avec les venelles, des salons urbains seront aménagés. Ces espaces de vie et de rencontre, seront végétalisés et agrémentés de mobilier.

« C'est vrai que lorsque j'arrive sur le centre, je ralentis. Il y a des arbres qui me donnent un cadre différent. » Un habitant

« Le problème avec le centre commercial c'est qu'il est compliqué à aborder. C'est dangereux. Ok, y a pas d'accidents. Il est protégé par des gens qui vont à pied. Mais je préfère vire garer au centre ville et marcher le bas. » Habitante

« C'est tout bel arbre, tout gris, j'aimerais bien avoir des espaces verts mais pas trop non plus pour pas trop boucher. » Un habitant

L'AVENUE

Un carrefour sur-dimensionné et coûteux pour ralentir la circulation sera aménagé au croisement de l'avenue du Vignau, pour sécuriser les traversées piétonnes et cyclistes et marquer l'entrée dans le quartier.
Dans le square, une circulation sans crédo vers le Nord, de même qu'un verger collectif public et deux places de stationnement pour le récupé vers.
Le rétrécissement de la voirie libérera de l'espace pour des plantations d'alignement, des pistes cyclables et des trottoirs surélevés.

LÉGENDE

Occupation du sol
- Espace pelouse (béton gris clair)
- Pistes cyclables (béton balayé)
- Stationnement (enrobé « résine colorée gris clair)
- Route (enrobé)
- Espace piéton square ou venelle (béton)

Végétation
- Espace enherbé
- Bande plantée (secteurs est et ouest)
- Massifs fleuris (secteur central)
- Arbre repère
- Arbre isolé (secteur central)
- Arbres d'ombrage (poches de stationnement)
- Arbre isolé (secteur central)
- Arbre haute tige d'alignement
- Platane (secteur Galop)

Bâti
- Commerce, service ou équipement culturel
- Résidence
- Mobilier : bancs et chaises (charte de la ville)

ÉCHELLE

0 10 20 40 70 100 m